

MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

Signalisation

En application des articles 3 LCR, 107 OSR et 252 LR, l'administration communale de Port-Valais soumet à l'enquête publique le plan de signalisation du parking de la route des Iles comprenant notamment :

- La pose de 4 panneaux 4.20 « Parcage contre paiement » avec plaque complémentaire « Parcomètre collectif et Macaron autorisé »

Le plan de signalisation peut être consulté au bureau communal durant les heures d'ouverture

Auteur des plans : Jean-Michel Vuadens SA, case postale 1021, 1870 Monthey 2

Les observations, réserves ou oppositions éventuelles à l'encontre de cette demande doivent être présentées par écrit, en deux exemplaires, dans les trente jours dès la présente publication, au greffe communal, où les plans sont déposés et peuvent être consultés.

Port-Valais, le 9 mars 2018

Administration communale